

# Règlement de la salle de travail en groupe

---

## Horaires d'ouverture

- ✓ De l'ouverture de la bibliothèque à **15 minutes** avant la fermeture

## Usages

- ✓ Lieu d'étude et de travail pour un groupe de 2 à 8 personnes

## Réservation obligatoire

- ✓ Réservation **sur bu.unistra.fr** via votre **espace personnel** "Mon compte" > "Réservations salle/place"
- ✓ Possible uniquement pour un lecteur inscrit disposant d'une carte Pass Campus en cours de validité et depuis une adresse @unistra.fr ou @etu.unistra.fr
- ✓ Durée minimale d'une réservation : 30 minutes
- ✓ Maximum autorisé : 2h par jour par personne
- ✓ Réservation immédiate si la salle est libre
- ✓ Réservation annulée au-delà de 15minutes de retard en cas de demande d'un autre lecteur
- ✓ La personne qui a réservé est responsable de la salle et la restitue dans son état initial en veillant à la laisser propre et rangée
- ✓ Elle signale l'état de la salle le cas échéant (salissure, dégradation, désordre notable...) dès son entrée dans les lieux ; à défaut sa responsabilité sera engagée

## Règles d'usage à respecter

- ✓ Contrôler le volume sonore : pas de bruits audibles depuis la salle de lecture voisine
- ✓ Ne pas manger, ni introduire de boissons ouvertes (gobelets, canettes métalliques... )
- ✓ Ne pas laisser d'affaires personnelles sans surveillance. En cas de perte ou de vol, la responsabilité de la bibliothèque ne saurait être engagée
- ✓ En cas de non-respect de ces règles, tout contrevenant s'expose à des sanctions selon la gravité. Dans tous les cas, un rapport d'incident sera rempli par le personnel de la bibliothèque

Mis à jour le 30/09/2024